© Joueurs Info Service - 6 septembre 2026

Vos questions / nos réponses

Comment stopper l'hémorragie du jeu en ligne(casinos)

Par Profil supprimé Postée le 28/09/2021 05:36

> Je suis déjà interdit de jeux volontairement depuis environ cinq mois, pour trois ans, en ayant fait la démarche mais, il y a des casinos en ligne, on va dire, hors la loi, et malheureusement, comme j'y ai accès, je joue chez eux et mon souhait et de bloquer tout çà, tous ces casinos car mes revenus ne me le permettes pas varaiement. J'ai besoin de votre aide. Merci

---

Mise en ligne le 28/09/2021

Bonjour,

L'interdiction volontaire de jeux ne s'applique pas en effet aux sites de casinos en ligne qui ne sont pas autorisés en France. Ces sites déploient un marketing très incitatif et n'offrent aucune possibilité de limiter les dépenses ou le temps passé à jouer ce qui contribue à en faire des jeux particulièrement addictifs.

Pour être aidé à vous détourner de ces sites, peut-être aussi pour ne pas risquer de vous reporter sur d'autres types de jeux (grattage, PMU, loterie...), vous avez la possibilité de vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) sensibilisé à la prise en charge des joueurs. Il en existe quatre à Marseille dont nous vous joignons les coordonnées ci-dessous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles, non payantes et assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux).

Nous restons disponibles bien sûr dans le cas où vous souhaitiez revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures su

---

CSAPA Le Sémaphore

6 rue de Provence
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52
Site web : urlz.fr/uH1I
Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)
Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.
Secrétariat : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

Voir la fiche détaillée

CSAPA Danielle Casanova

26 rue Sainte Barbe
13001 MARSEILLE

Tél : 04 95 04 35 25
Site web : www.groupe-sos.org
Secrétariat : lundi et mercredi : 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h
Accueil du public : lundi: 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, mercredi : 9h-13h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h
Substitution : Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

Voir la fiche détaillée

Centre Puget Corderie (CSAPA)

2, boulevard Notre-Dame
13006 MARSEILLE

Tél : 04 91 54 70 70
Site web : ch-edouard-toulouse.fr/ou-consulter/centre-puget-corderie
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h-13h 14h-17h Injoignable le jeudi de 10h à 12h
Substitution : Unité méthadone du lundi au vendredi de 9h30 à 13h, sauf jeudi de 10h à 12h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Casinos en ligne"